

VOTRE RÉGION

VAUCLUSE/DRÔME Ce vaste dossier à cheval sur les deux départements est à un tournant, il reste à trouver le budget et le maître d'ouvrage

Le projet d'irrigation Hauts de Provence rhodanienne jamais aussi près du but ?

Le point sur l'état d'avancement d'un projet d'envergure que certains voient comme la solution à la survie des paysans.

Créer un réseau d'irrigation d'une telle ampleur en ces Hauts de Provence rhodanienne (HPR) a dépassé le stade de projet, même si l'heure n'est pas non plus à une mise en œuvre immédiate. Il est rare que ce soit les chambres d'agriculture qui soient à la manœuvre en la matière, mais c'est le cas ici. Pas à pas, cette dernière a ainsi, à la demande de la préfecture du Vaucluse, procédé depuis 2017 à la réalisation d'un diagnostic agricole, évalué les besoins en eau et travaillé avec un bureau d'études afin de déterminer quels maillages seraient les plus pertinents à installer en vue d'acheminer l'eau du Rhône jusqu'aux agriculteurs.

La préfecture fixera un plan d'action

« On est arrivé l'année dernière à présenter des scénarios d'aménagement qui se traduisent par la création de réseaux d'irrigation à partir du Rhône avec deux grandes antennes, Bollène et Châteauneuf-du-Pape, qui permettraient de couvrir la majorité des demandes que nous avons », explique Mireille Brun du pôle territoires eau environnement de la chambre d'agriculture de Vaucluse. En



Reste, pour boucler ce dossier, à clore l'étude ayant trait à la gouvernance afin de déterminer qui va porter ce grand projet.

bout de course, la préfecture fixera un plan d'action qui validera ou non ces scénarios.

Conscients des enjeux liés à la mise en place de ce maillage, les agriculteurs ont été actifs « et monté des projets pour moderniser les réseaux d'irrigation anciens. On a les autorisations de prélèvement d'eau et des structures très stables avec les ASA (associations syndicales autorisées, NDLR). » Certaines comme Sainte-Cécile-les-Vignes ou encore Violès ont sollicité la chambre d'agriculture et déposé un dossier de demande de subventions auprès de la Région, d'autres ont suivi depuis. « De la

théorie, on est arrivés fin 2019 à la pratique, c'était plutôt encourageant », se réjouit Mireille Brun, qui garde toujours bien présents à l'esprit les tenants et aboutissants de ce projet d'envergure. « C'est l'avenir de ce territoire qui est en jeu. Avec le changement climatique, si ce territoire n'est pas correctement équipé, on peut avoir de très grandes inquiétudes, la vigne est le dernier rempart avant le rien du tout en termes de culture. »

Reste, pour boucler ce dossier, à clore l'étude ayant trait à la gouvernance afin de déterminer qui va porter ce grand projet. Une simple formalité ? Pas si

simple dans les faits...

« Il faut une structure qui coordonne ces projets »

« Sur l'étude de gouvernance, on travaille avec le Département de Vaucluse et on avance bien. Il faut qu'il y ait une structure qui coordonne tous ces projets, c'est nécessaire, parce qu'on est sur un grand territoire et qu'on ne peut pas laisser chaque petite association syndicale autorisée partir dans son coin. Elle pourrait prendre la forme d'un syndicat mixte qui pourrait réunir le Département, des communes et puis les ASA...

REPÈRES

■ Deux grandes antennes

La création de réseaux d'irrigation à partir du Rhône prévoit donc deux grandes antennes, Bollène et Châteauneuf-du-Pape. « Celui de Châteauneuf est plus réalisable car il n'est pas impossible que l'ASA (association syndicale autorisée, NDLR) se rapproche du canal de Carpentras, très grosse structure. Ce serait une bonne avancée qui offrirait la garantie que la branche sud se réalise. Pour la branche nord, c'est plus compliqué. Mais les deux sont indépendantes. À Bollène, une ASA possède une prise d'eau, la tête du réseau existe, il y a déjà des stations de pompage, des droits d'eau, mais autour il n'y a rien, aucune autre structure qui pourrait appuyer », explique Mireille Brun, du pôle territoires eau environnement de la chambre d'agriculture de Vaucluse.

C'est quelque chose qui existe dans la Drôme mais pas dans le Vaucluse. Un syndicat départemental d'irrigation qui dès lors, pourrait déclencher la réalisation de travaux. » Un passage obligé afin que puissent être envisagés dans les meilleurs délais des travaux.

Virginie SANCHEZ

QUESTIONS À

Éric Rosaz Délégué général d'Inter Rhône

« Un enjeu de territoire »

► Qu'est-ce qui motive votre implication dans ce dossier ?

« On suit le projet HPR (Hauts de Provence rhodanienne, NDLR) depuis le début. La problématique de l'adaptation au changement climatique est, pour nous et la filière viticole française comme rhodanienne, un enjeu majeur. C'est un axe important de la stratégie de notre filière. Les effets du changement climatique sont sensibles dans nos vignobles avec l'avancée de la date des vendanges, les modifications des caractéristiques des vins avec des degrés alcooliques qui augmentent. »



Éric Rosaz. Photo Jérôme UBASSY

► Qu'avez-vous engagé comme actions pour faire face ?

« L'adaptation au changement climatique n'est pas seulement un problème d'irrigation, il y a d'autres pistes qu'on étudie par ailleurs. On fait ainsi de la création variétale pour essayer de trouver des cépages qui soient mieux résistants à la chaleur. Quand la chambre régionale et la chambre d'agriculture du Vaucluse nous ont fait part de ce projet, on a participé au financement de l'étude et été associé au comité de pilotage avec le syndicat général des côtes-du-rhône. L'irrigation est un outil extrêmement intéressant. C'est une échelle qui dépasse très largement le monde agricole, viticole, c'est un vrai enjeu de territoire, cela concerne aussi les collectivités, on en est à cette phase toujours un peu compliquée de passage du stade d'étude à un stade opérationnel. »

► Quelles démarches avez-vous entreprises ?

« On a écrit au président de la Région il y a quelques jours en mettant l'accent sur le fait que pour nous, ce projet est quasiment vital. Ces investissements, il faut prendre la décision de les faire. Pour qu'il y ait encore de la vie et du monde agricole. »

Propos recueillis par V.S.

« Arroser dix fois plus de surfaces avec moitié moins d'apport »

C'est le viticulteur avant tout qui parle, mais aussi l'élu de la chambre qui a suivi le dossier. « Ce grand projet a pour objectif de sécuriser l'irrigation dans le Nord-Vaucluse et le Sud-Drôme, explique Michel Bres, de Séguret. Mais se pose aujourd'hui la question du financement et du maître d'ouvrage. Du coup, on a commencé le maillage territorial par des petits projets. On arrêterait l'irrigation gravitaire avec prise directe dans les cours d'eau. À ce jour, les projets avancés sont ceux de Sainte-Cécile et Violès, les derniers déposés sont Séguret, Roaix, Villedieu, Buisson. On arrête de taper dans l'Aygues et l'Ouvèze, cours d'eau déficitaires, pour faire des forages, on va puiser dans les lits d'accompagnements. Et surtout, on divise la prise d'eau qu'on prend dans le milieu par deux. Avec le goutte-à-goutte, on arroses dix fois plus de surfaces avec moitié moins d'apport. En procédant ainsi, tout le maillage sera fait, ce qui amoindrirait le coût global du projet, il n'y aura plus qu'à tirer un tuyau. » Il espère ainsi favoriser la polyculture, « impossible à réaliser sans eau ».



Michel Bres, viticulteur et membre de la chambre d'agriculture.

Entretien avec André Bernard, président de la chambre régionale d'agriculture Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca).

► Pour certains le projet Hauts de Provence (HPR) rhodanienne s'apparente à une arlésienne...

« Le grand projet HPR dans son ensemble avance, on y voit de plus en plus clair. Par contre, la phase de réalisation s'effectue dans un premier temps par des petits modules à différents endroits, sachant que tout ce qui se fait s'inscrit dans la perspective de pouvoir être raccordé demain. »

► Ce projet va donc assurément voir le jour ?

« Oui. Pour tous les projets d'irrigation un peu importants, il faut entre 10 et 15 ans de préparation. Du moment où on le commence, il faut entre 30 et 50 ans pour le finir, c'est vrai que c'est frustrant. La première action remonte à 2002. On est à cheval sur deux départements et deux régions et les financements de l'Europe passent par les Régions, qui aujourd'hui ont des budgets en baisse. Si tout se passe bien, en 2021 il y aura des travaux. Il



« On va y arriver », estime André Bernard, le président de la chambre régionale d'agriculture.

n'y a pas de blocage car notre projet est exemplaire, il va permettre d'économiser l'eau, de servir les autres usagers que les agriculteurs car notre territoire n'est pas qu'agricole, il y a aussi une économie résidentielle... »

► Compte tenu du coût de réalisation, pareil projet doit s'accompagner d'une volonté politique forte.

« Sur la région Paca, les dossiers comme HPR nécessitent entre 700 000 et 800 000 millions d'investissements. La part européenne sur les six ans que nous venons de passer s'élève à 18 millions, cela ne suffit pas. Il faut aller chercher le reste, c'est le travail que nous faisons et que je pilote au niveau national. Peut-être que dans le plan de relance, on arrivera à passer quelque chose dans le Fonds européen de développement régional. »

► D'aucuns disent que l'Espagne est plus douée pour récupérer des fonds européens...

« Ils n'ont pas tort, d'un autre côté, l'Espagne bénéficiait pendant 30 ans des fonds sociaux structurels pour rattraper son retard, et elle a mis le paquet,

entre autres, sur ce sujet-là. Dans le sud de la France, on avait déjà des infrastructures, mais qui étaient adaptées pour du gravitaire. L'Europe du nord est aujourd'hui touchée par la sécheresse. Cette réflexion pour la sécurisation alimentaire et ce que nous vivons fait qu'il va falloir travailler pour stocker de l'eau et l'amener sur le territoire. »

► Prochaine étape ?

« Faire en sorte que les dossiers de Sainte-Cécile et Violès soient acceptés dans cette programmation et obtenir pour 2023 des moyens. On va être en compétition avec la fibre optique, les routes... Le plan de relance de l'économie globale qui se dessine est peut-être une chance parce que quand on veut relancer l'économie, il faut créer les grands chantiers. Je reste optimiste, je sais qu'on va y arriver ! »

Propos recueillis par V.S.

Des agriculteurs du Sud-Drôme déplorent l'absence de véritable projet collectif

Dans le sud de la Drôme, le projet Hauts de Provence rhodanienne (HPR) s'oriente davantage vers la réalisation de forages individuels que vers la création d'un nouveau réseau pour irriguer avec l'eau du Rhône.

Sécheresse, canicule, réseaux existants saturés... Des agriculteurs du bassin-versant du Lez, au sud de la Drôme, ne manquent pas de raisons de placer de l'espoir dans le projet Hauts de Provence rhodanienne (HPR). La création d'un adducteur - une canalisation d'amenée d'eau à gros débit - de 38 km à partir de Bollène, dans le Vaucluse, leur assurerait l'irrigation de 6428 hectares, notamment dans les communes de Suze-la-Rousse, Rochegude, Bouchet, Tulette, La Baume-de-Transit, Grillon et Colonzelle.

Ce nouveau réseau leur permettrait d'arrêter de prélever dans le Lez, comme les y obligent les pouvoirs publics à tra-



Des milliers d'hectares de cultures longent le Rhône.

vers le Plan de gestion de la ressource en eau (PGRE). Ils sont même prêts à payer l'eau plus cher pour ça. « Les agriculteurs sont partants malgré le prix de l'eau », assure Jean-Marc Chauvin, viticulteur à Suze-la-Rousse. Et pour cause : « On a de telles pertes de récoltes que l'enjeu

reste intéressant »

■ Un projet trop coûteux ?

Le problème, c'est que personne ne semble vouloir porter cet ambitieux projet. Il faut dire qu'il représente 95 300 000 euros d'investissement (estimation minimale), plus

1 144 500 euros (minimum) de coûts de fonctionnement. « Nous avons déjà un gros projet de modernisation du réseau gravitaire du Tricastin estimé entre six millions et demi et sept millions d'euros, plus un projet d'alimentation à Allex-Montison par une prise d'eau dans le

Rhône, qui nous coûte également plus de six millions d'euros », se défend Sophie Lasausse, directrice générale des services du Syndicat d'irrigation drômois (SID). C'est pourtant la seule structure qui aurait les épaules pour supporter un tel projet (avec des subventions). Par ailleurs, elle compte parmi ses adhérents six communes concernées par le projet HPR (Suze-la-Rousse, Saint-Restitut, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Solérieux, Clansayes, Les Granges-Gontardes et La Garde-Adhémar).

■ Une bisbille de territoire ?

Autre souci : à cause du rattachement des bassins-versants de l'Aygues, du Lez et de l'Ouvèze, et des territoires drômois qu'ils concernent à la chambre d'agriculture du Vaucluse (devenue organisme unique de gestion collective) depuis le 1^{er} janvier 2019, les aménageurs hydrauliques de la Drôme ne se

considèrent plus compétents pour le sud du département. « Nous avons assisté à toutes les réunions préparatoires concernant le HPR, indique Robert Klein, président du Syndicat de gestion de la ressource en eau dans la Drôme (Sygred), dont fait partie le SID. À partir du moment où nous n'étions plus concernés et que le sud du département de la Drôme était géré par le Vaucluse, nous avons considéré que la chambre du Vaucluse était responsable. Nous assistons aux réunions, mais nous ne sommes en aucun cas porteurs du projet. Nous n'avons plus de responsabilité de la gestion de l'irrigation dans le sud de la Drôme. »

■ « On pensait que l'irrigation pouvait être une coopération »

Résultat, les irrigants du sud du département se retrouvent fortement incités à faire des forages, moins chers, qui peuvent être financés par les petites

structures d'irrigation elles-mêmes (là aussi possiblement avec des aides). « La chambre d'agriculture nous demande d'aller très vite, précise le viticulteur Jean-Marc Chauvin. Elle va nous autoriser à faire des forages dans la nappe alluvionnaire du Lez. »

Certains redoutent cette multiplication de ces forages. « Chacun peut se faire un forage mais je ne suis pas sûr qu'à long terme ce soit très judicieux de puiser dans les nappes phréatiques », considère Mathieu Rozel, vigneron à Valaurie, qui regrette l'absence de véritable « projet global » alors que la sécheresse est une « problématique globale ». « On pensait que l'irrigation pouvait être une coopération, déplore Gérard Fischer, ancien président de l'association syndicale autorisée (ASA) de Bigary, qui gère l'irrigation à Suze-la-Rousse. Visiblement non. »

Élodie BUZAUD

VOTRE RÉGION

VAUCLUSE/DRÔME Ce vaste chantier est à un tournant, reste à trouver le budget et le maître d'ouvrage

Irriguer les champs avec le Rhône : un projet jamais aussi près du but

Le point sur l'état d'avancement d'un projet d'envergure que certains voient comme la solution à la survie des paysans.

Créer un réseau d'irrigation d'une telle ampleur en ces « hauts de Provence rhodanienne » a dépassé le stade de projet, même si l'heure n'est pas non plus à une mise en œuvre immédiate. Il est rare que ce soit les chambres d'agriculture qui soient à la manœuvre en la matière, mais c'est le cas ici. Pas à pas, cette dernière a ainsi, à la demande de la préfecture du Vaucluse, procédé depuis 2017 à la réalisation d'un diagnostic agricole, évalué les besoins en eau et travaillé avec un bureau d'étude afin de déterminer quels maillages seraient les plus pertinents à installer en vue d'acheminer l'eau du Rhône jusqu'aux agriculteurs. « On est arrivé l'année dernière à présenter des scénarios d'aménagement qui se traduisent par la création de réseaux d'irrigation à partir du Rhône avec deux grandes antennes, Bollène et Châteauneuf-du-Pape, qui permettraient de couvrir la majorité des demandes que nous avons », explique Mireille Brun du Pôle Territoires Eau Environnement de la chambre d'agriculture de Vaucluse. En bout de course, la préfecture de Vaucluse fixera un plan d'action qui validera ou non ces scénarios.

Conscients des enjeux liés à la



Un projet qui constitue « un enjeu de territoire » assurent les différents protagonistes. Le DL/V.S.

mise en place de ce maillage, les agriculteurs ont été actifs « et monté des projets pour moderniser nos réseaux d'irrigation anciens. On a les autorisations de prélèvement d'eau et des structures très stables avec les ASA [associations syndicales autorisées NDLR]. Certaines comme Sainte-Cécile-les-Vignes ou encore Violès ont sollicité la chambre d'agriculture et déposé un dossier de demande de subventions auprès de la Région, d'autres ont

suivi depuis. « De la théorie, on est arrivés fin 2019, à la pratique, c'était plutôt encourageant », se réjouit Mireille Brun

ment équipé, on peut avoir de très grandes inquiétudes, la vigie est le dernier rempart avant le rien du tout en termes de culture. »

“ Avec le changement climatique, si ce territoire n'est pas correctement équipé, on peut avoir de très grandes inquiétudes ”

Reste, pour boucler ce dossier, à clore l'étude ayant trait à la gouvernance afin de déterminer qui va porter ce grand projet. Une simple formalité ? Pas si simple dans les faits... « Sur l'étude de gouvernance, on travaille avec le département de Vaucluse et on avance bien. Il faut qu'il y ait une struc-

ture qui coordonne tous ces projets, c'est nécessaire, parce qu'on est sur un grand territoire et qu'on ne peut pas laisser chaque petite ASA partir dans son coin. Elle pourrait prendre la forme d'un syndicat mixte qui existe dans la Drôme mais pas dans le Vaucluse. Un syndicat départemental d'irrigation qui dès lors, pourrait déclencher la réalisation de travaux. » Un passage obligé afin que puissent être envisagés dans les meilleurs délais des travaux.

Virginie SANCHEZ

A. Bernard : « On va y arriver »

Entretien avec André Bernard, président de la chambre régionale d'agriculture Sud-Paca.

Pour certains le projet HPR [hauts de Provence rhodanienne] s'apparente à une Arlésienne...

« Le grand projet HPR dans son ensemble avance, on y voit de plus en plus clair, par contre la phase réalisation s'effectue dans un premier temps par des petits modules à différents endroits sachant que tout ce qui se fait s'inscrit dans la perspective de pouvoir être raccordé demain. »

Ce projet va donc assurément voir le jour ?

« Oui. Pour tous les projets d'irrigation un peu importants, il faut entre 10 et 15 ans de préparation. Du moment où on le commence, il faut entre 30 et 50 ans pour le finir, c'est vrai que c'est frustrant. La première action remonte à 2002. On est à cheval sur deux départements et deux régions et les financements de l'Europe passent par les Régions qui aujourd'hui ont des budgets en baisse. Si tout se passe bien, en 2021 il y aura des travaux. Il n'y a pas de blocage

car notre projet est exemplaire, il va permettre d'économiser l'eau, de servir les autres usagers que les agriculteurs car notre territoire n'est pas qu'agricole, il y a aussi une économie résidentielle... »

Compte tenu du coup de réalisation, pareil projet doit s'accompagner d'une volonté politique forte.

« Sur la région Sud, les dossiers comme HPR nécessitent entre 700 000 et 800 000 millions d'investissements. La part européenne sur les six ans que nous venons de passer s'élève à 18 millions, cela ne suffit pas. Il faut aller chercher le reste, c'est le travail que nous faisons et que je pilote au niveau national. Peut-être que dans le plan de relance, on arrivera à passer quelque chose, dans le Fonds européen de développement régional. »

D'aucuns disent que l'Espagne est plus douée pour récupérer des fonds européens...

« Ils n'ont pas tort, d'un autre côté, l'Espagne bénéficiait pendant 30 ans des fonds sociaux structurels pour rattraper son retard, et elle a mis le paquet, entre autres, sur ce sujet-là.



André Bernard. Archives Le DL

Dans le sud de la France, on avait déjà des infrastructures mais qui étaient adaptées pour du gravitaire. L'Europe du nord est aujourd'hui touchée par la sécheresse. Cette réflexion pour la sécurisation alimentaire et ce que nous vivons fait qu'il va falloir travailler pour stocker de l'eau et l'amener sur le territoire. »

Prochaine étape ?

« Faire en sorte que les dossiers de S^{te}-Cécile et Violès soient acceptés dans cette programmation et obtenir pour 2023 des moyens. On va être en compétition avec la fibre optique, les routes... Le plan de relance de l'économie globale qui se dessine est peut-être une chance parce que quand on veut relancer l'économie, il faut créer les grands chantiers. Je reste combatif, je sais qu'on va y arriver ! »

Propos recueillis par V.S.

ASA de S^{te}-Cécile : modernisation des réseaux

À l'ASA de S^{te}-Cécile-les-Vignes, un accord pour moderniser tout le réseau a très tôt été trouvé « pour assurer la pérennité de nos exploitations, explique Marc Besnardeau, son président. Les gens ont été partants pour abandonner leurs installations privées au profit d'une gestion plus technique, certes coûteuse au départ, mais qui sera bénéfique et rentable par la suite. »

Marc Besnardeau : « Sans irrigation, des terroirs seront abandonnés »

Bien sûr, il va falloir trouver l'argent, nerf de la guerre, « comme l'a si bien fait l'Espagne qui a réussi à créer de gros réseaux d'irrigation grâce aux aides européennes, donc on ne comprendrait pas que la France n'arrive pas à faire la même chose. Pour les dossiers de Violès ou S^{te}-Cécile, bien avancés, il est vrai que la Région a toujours du mal à croire dans le réalisme de cette modernisation, et donc, traîne un peu des pieds, nous demande à chaque fois des compléments d'études, et tout cela a un coût, ce n'est pas anodin, c'est supporté par l'ASA sans savoir si der-



Marc Besnardeau, président de l'ASA de S^{te}-Cécile.

rière nous allons bénéficier des aides. » L'avantage d'un tel projet ? « Mieux gérer les besoins en eau, car même si on utilise les mêmes volumes qu'aujourd'hui, on arrivera à irriguer plus de parcelles demain car on aura beaucoup moins de perte. Et il est vrai qu'on n'a plus la pluviométrie d'aujourd'hui, sauf en décalé, comme entre l'automne et l'hiver dernier, on a pris des quantités d'eau astronomiques, le problème c'est qu'on bat des records dans tous les sens, de pluviométrie, à une époque pas appropriée, et des records de chaleur d'un autre côté. Si nous n'avons pas d'irrigation, demain certains terroirs seront abandonnés. »

V.S.

REPÈRES

La création de réseaux d'irrigation à partir du Rhône prévoit donc deux grandes antennes, Bollène et Châteauneuf-du-Pape. « Celui de Châteauneuf est plus réalisable car il n'est pas impossible que l'ASA se rapproche du canal de Carpentras, très grosse structure, ce serait une bonne avancée qui offrirait la garantie que la branche sud se réalise. Pour la branche nord, c'est plus compliqué. Mais les deux sont indépendantes. À Bollène, une ASA possède une prise d'eau, la tête du réseau existe, il y a déjà des stations de pompage, des droits d'eau, mais autour il n'y a rien, aucune autre structure qui pourrait appuyer. »

ture qui coordonne tous ces projets, c'est nécessaire, parce qu'on est sur un grand territoire et qu'on ne peut pas laisser chaque petite ASA partir dans son coin. Elle pourrait prendre la forme d'un syndicat mixte qui existe dans la Drôme mais pas dans le Vaucluse. Un syndicat départemental d'irrigation qui dès lors, pourrait déclencher la réalisation de travaux. » Un passage obligé afin que puissent être envisagés dans les meilleurs délais des travaux.

Virginie SANCHEZ

« Favoriser la polyculture »

C'est le viticulteur avant tout qui parle et évidemment aussi l'élu de la chambre qui a suivi le dossier. « Ce grand projet a pour objectif de sécuriser l'irrigation dans le nord Vaucluse et le sud Drôme, explique Michel Bres de Séguret. Mais se pose aujourd'hui la question du financement et du maître d'ouvrage. Du coup, on a commencé le maillage territorial par des petits projets. On arrêterait l'irrigation gravitaire avec prise directe dans les cours d'eau. À ce jour, les projets avancés sont ceux de S^{te}-Cécile, Violès, les derniers déposés sont Séguret, Roaix, Villedieu, Buisson.

On arrête de taper dans l'Aygues et l'Ouvèze, cours d'eau déficitaires, pour faire des forages, on va puiser dans les lits d'accompagnements. Et surtout, on divise la prise d'eau qu'on prend dans le milieu par deux, avec le goutte-à-goutte, on arrosera dix fois plus de surfaces avec moitié moins d'apport. En procédant ainsi, tout le maillage sera fait, ce qui amoindrirait le coût global du projet, il n'y aura plus qu'à tirer un tuyau. » Il espère ainsi favoriser la polyculture, « impossible à réaliser sans eau. »

QUESTIONS À

Eric Rosaz Délégué général d'Inter Rhône

« Un enjeu de territoire »

Qu'est-ce qui motive votre implication dans ce dossier ?

« On suit le projet HPR depuis le début. La problématique de l'adaptation au changement climatique est pour nous et la filière viticole française et rhodanienne, un enjeu majeur, c'est un axe important de la stratégie de notre filière, et interprofessionnelle. Les effets du changement climatique sont sensibles dans nos vignobles avec l'avancée de la date des vendanges, les modifications des caractéristiques des vins avec des degrés alcooliques qui augmentent. »

Qu'avez-vous engagé comme actions pour faire face ?

« L'adaptation au changement climatique n'est pas seulement un problème d'irrigation, il y a d'autres pistes qu'on étudie par ailleurs. On fait aussi de la création variétale pour essayer de trouver des cépages qui soient mieux résistants à la chaleur. Quand la chambre régionale et la chambre d'agriculture du Vaucluse nous ont fait part de ce projet, on a participé au fi-



Eric Rosaz. Photo Jérôme Ubassy

nancement de l'étude et été associé au comité de pilotage avec le syndicat général des côtes-du-rhône. L'irrigation est un outil extrêmement intéressant. C'est une échelle qui dépasse très largement le monde agricole, viticole, c'est un vrai enjeu de territoire, cela concerne aussi les collectivités, on en est à cette phase toujours un peu compliquée de passage du stade d'étude à un stade opérationnel. »

Quelles démarches avez-vous entreprises ?

« On a écrit au président de la Région il y a quelques jours en mettant l'accent sur le fait que pour nous, ce projet est quasiment vital. Ces investissements, il faut prendre la décision de les faire. Pour qu'il y ait encore de la vie et du monde agricole. »

Propos recueillis par V.S.

PIOLENC Mise en vente par My Protection

Covid-19 : un terminal pour prendre sa température



L'entreprise My Protection, fondée par Tristan Borel il y a 4 ans, a pris un tournant majeur cette année grâce à la mise en vente d'un terminal de prise de température. Photo My Protection

Il ne se doutait pas de l'essor que prendrait son entreprise. Tristan Borel, 22 ans, a créé il y a 4 ans My Protection, sa société d'alarme et de vidéosurveillance, basée à Piolenc. Un domaine dans lequel il a été bercé puisque son père était lui aussi dans le milieu. Mais en ce début d'année 2020, son entreprise a pris un tournant majeur, quand son fournisseur lui a proposé de revendre un terminal de prise de température au poignet, sur Totem, avec détection du port du masque.

Rassurer les salariés et lutter contre la propagation du virus

Un équipement que de nombreux établissements ont déjà adopté, et qui permet à la fois de rassurer les salariés et d'aider à lutter contre le Covid-19.

Le fonctionnement de l'appareil est plutôt intuitif. « Quand les employés se

présentent devant la tablette, la caméra à reconnaissance faciale capte s'ils portent un masque ou non, détaille Tristan Borel. Ils passent ensuite leur poignet pour une prise sans contact de la température. Finalement, si la température est bonne et qu'ils ont bien un masque, la machine leur dit qu'ils peuvent rentrer. »

Plus de 200 commandes, moins d'un mois après sa première mise en vente

Si Tristan Borel continue à proposer ses produits d'alarme et de vidéosurveillance, activité première de son entreprise, les commandes affluent de toute la France pour ce nouveau dispositif qui est sorti en janvier 2020 à Wuhan, ville berceau du coronavirus. Aujourd'hui, l'entreprise a passé la barre des 200 commandes, un peu moins d'un mois après sa première mise en vente.

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

Il fait don à la ville d'un appareil pour lutter contre le coronavirus

Le gérant d'une production maraîchère à l'Isle-sur-la-Sorgue, David Galera, a fait don à la ville d'un générateur d'ozone pour faciliter sa lutte contre le Covid-19. Qu'est-ce qu'un générateur d'ozone ? Destiné à désinfecter les habitacles de véhicules, cet appareil permet de traiter et de purifier l'air des véhicules, s'attaquant aux odeurs, mais surtout aux polluants, aux champignons, aux bactéries et aux virus. Cette machine a été installée au centre technique municipal. Elle est mise gracieusement à la disposition du personnel l'Islois en charge de la gestion de crise : sapeurs-pompiers, gendarmes, policiers municipaux, infirmiers libéraux et personnels soignants.

CARPENTRAS

Trois mois de tennis offerts aux soignants pour les remercier

Afin de remercier les soignants de Carpentras mobilisés face au Covid-19, l'ASPTT Carpentras leur offre trois mois de tennis gratuit, du 1^{er} juin au 31 août, comprenant l'accès aux courts et l'assurance. L'offre est destinée aux personnels de l'hôpital et des trois établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) de la Ville, ainsi qu'à ses soignants libéraux. « Le seul pré-requis est de ne pas avoir été licencié FFT durant les trois dernières années », précise la section tennis de l'ASPTT Carpentras. Contacts : 06 66 74 39 58 ou 06 44 09 10 11.

PACA

Covid-19 : un cluster à Marseille, un décès en Vaucluse

L'Agence régionale de santé (ARS) Provence-Alpes-Côte d'Azur (Paca) a été informée le vendredi 8 mai d'un premier cas confirmé de Covid-19 dans un habitat social occupé par des sans-abris à Marseille. Dès le lendemain, une campagne de dépistage massif a été mise en place. Sur les 160 personnes auxquelles le dépistage a été proposé, 38 se sont portés volontaires. Ainsi, ce lundi 18 mai, l'ARS faisait état de trois personnes testées positives. « Il s'agit du premier foyer de coronavirus identifié en Paca depuis le déconfinement. » La semaine dernière, l'ARS et les associations humanitaires ont distribué des masques et débuté une « enquête épidémiologique ». « Grâce aux actions de sensibilisation conduites par ces opérateurs, de nouvelles personnes, auparavant peu favorables au dépistage, se sont portées volontaires pour effectuer ce test », précise encore l'ARS. Une nouvelle campagne de dépistage est donc prévue cette semaine. Par ailleurs, dans son point de situation quotidien, ce lundi 18 mai, l'ARS Paca faisait également état, pour le Vaucluse, de 40 personnes testées positives au Covid-19 décédées depuis le début de l'épidémie, soit une de plus que dimanche : 34 en milieu hospitalier (+1), et 6 en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad). Par ailleurs, 32 personnes étaient hospitalisées hier dans le département (+1), dont aucune en réanimation (-1). Enfin, 222 personnes testées positives au Covid-19 ont pu regagner leur domicile après une hospitalisation, dans le Vaucluse.